



COMMUNE D'OPPEDE

REPUBLIQUE FRANCAISE

(Conseil élu le 23 mars 2014)

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 05 Avril 2017 à 18 heures 30

Date de convocation : 30/04/2017

Conseillers présents : DEILLE Alain, GREGOIRE Jean, CASTEAU Isabel, PAGES Jean Pierre, FERAUD Gérard, BAGNOL Laurence, BARDONNET Aurore, BUHON Claude, YUSTE Guillaume.

Absent(e) excusé(e) :

- ALLEGRO Anne-Marie qui donne pouvoir à Mr DEILLE
- DEBATTISTA Hugo qui donne pouvoir à Mr Jean GREGOIRE
- BETTEMBOURG Noëlle qui donne pouvoir à Mme BAGNOL
- OLIVET Michelle qui donne pouvoir à Mr YUSTE
- BOSC Martine qui donne pouvoir à Mme BARDONNET

Absent(e) non excusé(e) :

- MONE Virginie

1/ Désignation du secrétaire de Séance : BUHON Claude

2/ Observations sur le compte rendu de la réunion précédente

Aucune

3/ Compte rendu des réunions, des commissions et des syndicats

Isabel CASTEAU : CALMV : Vote des budgets primitifs et Comptes administratifs

Mr DEILLE : Petit Coustellet : démarrage des travaux le 14/05/2017, un nouveau cheminement piétonnier est à prévoir et démolition du bâtiment en face de la boulangerie. La fin des travaux est programmée en Juin

Collège du Calavon (cellule de veille) : programme de réinsertion des enfants en rupture scolaire

Collège du Calavon (syndicat) : réunion à la sous-préfecture pas de solution trouvé pour le gymnase plusieurs communes demandent que la gestion soit faite sous forme de convention plutôt que de syndicat. Un courrier sera transmis par la sous préfète avec une délibération à prendre pour le mois de mai.

Déviation de coustellet CLE : réserve sur le projet de la part de la CLE qui demande un affinage du projet

Mr FERAUD Précise que le règlement du SAGE précise qu'aucune dérogation de modification ne sera accordée

Mr DEILLE précise qu'un rendez-vous a été pris de la part de la poste

Une réunion avec un bureau d'étude pour les travaux d'aménagement du Vieil Oppede est prévue lundi 10/04/2017 à 14 h 00 en mairie

Mme BARDONNET informe que le carnaval de l'école a eu lieu sans aucun problème et rappelle qu'il était organisé sous couvert des NAP (nouvelles activités scolaires).

Le nouveau portillon et les grilles de l'école primaire ont reçu un accueil favorable

4/ Décisions de Monsieur le Maire prises au visa de la délibération 56/14 du 13/12/2014 portant délégation.

5/ Renouvellement des différentes locations pour occupation du domaine public

Monsieur le Maire présente les différentes occupations du domaine public et invite le conseil municipal à accepter le montant mis à jour et réindexé :

Carrières de Blacouve : pour mémoire 2016 : 9 449 m3 soit 23271.36 €

2017 : 7 518 m3 soit une redevance de 18 527.30 €

Et donne pour informations suite à la délégation en date du n°56-14 du 13/12/2014, le montant des autres occupations du domaine public inférieures à 10 000 €

CARRIERES :

- Ribas de Petite Pierdeco: 2016 : 4 473.61 € 2017 : 4 473.61 €

COMMERCES :

SCI PERSICOT : 2016 : 306.82 € 2017 : 307.36 €

Echauguette : 2016 : 1028.87 € 2017 : 1030.68 €

Bar du Vieil OPPEDE : 2016 : 1740.50 € 2017 : 1743.56 €

BILIATO : 2016 : 230.45 € 2017 : 581.02 € (Nouvelle terrasse)

FETE VOTIVE :

Bistro Poulivets (Fête Votive) 2016 : 860.07 € 2017 : 861.58 €

STATIONNEMENT :

CABROL Edmond : 2016 : 144.00 € 2017 : 144.08 €

PARKING :

Parking Moïse : 2016 : 793.74 € 2017 : 794.18 €

6/ Budget Primitif 2017 de la Commune (document consultable en mairie)

Section de Fonctionnement équilibrée à **1 714 369.14 €**

Section d'Investissement équilibrée à **1 108 980.00 €**

Liste des programmes d'investissement 2017 :

INTITULES	Restes à réaliser	Propositions Nouvelles	TOTAL DEPENSES
Eglise Notre Dame d'Alidon		171 900,00 €	171 900,00 €
Acquisition Petit Matériel	2 000,00 €	4 100,00 €	6 100,00 €
Aménagement rue des poulivets (2ème Tranc)			
Elaboration du PLU	4 272,00 €	12 000,00 €	16 272,00 €
Rénovation éclairage Public TEPCV			
Amégt rue des poulivets et place pommiers	229 329,00 €		229 329,00 €
Aire Multi sports	102 000,00 €		102 000,00 €
Isolation / amélioration batiments communaux	28 000,00 €		28 000,00 €
Rocher du portalet mise en sécurité	135 000,00 €		135 000,00 €
Voiries et signalétiques	11 302,00 €	10 000,00 €	21 302,00 €
Arrosage Espace JDM	2 100,00 €		2 100,00 €
Aménagement mairie mise aux normes (1ere T)		224 832,00 €	224 832,00 €
Aménagement chemin des glaudons		40 000,00 €	40 000,00 €
Desherbeur thermique		3 000,00 €	3 000,00 €
Fourgon électrique service technique		20 000,00 €	20 000,00 €
Travaux aménagement Oppede le Vieux		21 145,00 €	21 145,00 €
Total Opérations	514 003,00 €	506 977,00 €	1 020 980,00 €
REMBOURSEMENT EMPRUNTS 2017 (Compte 1641)			88 000,00 €
Besoin de Financement 2017			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES			1 108 980,00 €

A/ Affectation du résultat exercice 2016 et Vote du BP 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de la Commune de l'exercice 2016.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de la Commune de l'exercice 2016.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **728 032.82 €**

DECIDE à l'unanimité d'accepter le BP 2017 d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

EXCEDENT au 31 décembre 2016 : 728 032.82 €

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur)

Pour 463 717.14 € au BP 2017

A l'exécution du virement à la section d'investissement (Compte 1068) pour 264 315.68 €
au BP 2017

B/ Vote des taux d'imposition 2017

Monsieur le Maire propose de délibérer sur les taux d'imposition applicables en 2017 pour chacune des 3 taxes directes locales,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir les taux portés au cadre 12 (Taux Voté) de l'état 1259 intitulé « Etat de notification des taux d'imposition 2017 »

Soit	:	*	Taxe d'habitation	10.95 %
		*	Taxe foncière (bâti)	15.65 %
		*	Taxe foncière (non bâti)	46.30 %

Monsieur le Maire rappelle que les taux sont inchangés depuis de nombreuses années

C/ Vote des subventions et participations aux associations locales et extérieures

Monsieur le Maire présente le détail du montant d'attribution des différentes subventions et participations pour l'année 2017

Après délibération, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte les montants d'attribution présentés par Monsieur le Maire pour les différentes subventions et participations aux associations locales et extérieures dont la liste sera jointe au BP 2017

D / Autorisation de demande de subvention

Monsieur le Maire propose de solliciter les différentes collectivités afin d'obtenir différentes subventions sur les projets d'investissement présentés dans le cadre du BP 2017

Le conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'ensemble des collectivités pour les différents programmes d'investissement du BP 2017

7/ Affectation du résultat 2016 Assainissement et vote du BP 2017 (document consultable en mairie)

Section d'exploitation équilibrée à	205 343.00 €
Section d'Investissement équilibrée à	80 000.00 €

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de l'assainissement (M49) de l'exercice 2016.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016.
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 185 084.54 €

DECIDE à l'unanimité d'accepter le BP et d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
EXCEDENT au 31 décembre 2016 : 185 084.54 €

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur)
Pour 185 084.54 € au BP 2017

8/ Affectation du résultat 2016 Locaux Commerciaux et vote du BP 2017 (document consultable en mairie)

Section de fonctionnement équilibrée à **15 400.00 €**

Section d'Investissement équilibrée à **65 285.80 €**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion des locaux commerciaux de l'exercice 2016.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 4 321.12 €

DECIDE à l'unanimité d'accepter le BP et d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créateur)

Pour 4 321.12 € au BP 2017

9/ Affectation du résultat 2016 Parking V.O et vote du BP 2017 (document consultable en mairie)

Section d'Exploitation équilibrée à **60 600 €**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu le compte administratif du Parking V.O. de l'exercice 2016.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 10 599.64 €

DECIDE à l'unanimité d'accepter le BP et d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation à l'excédent d'exploitation reporté (report à nouveau créateur) pour 10 599.64 €

10 / Modification de l'indice de référence pour le paiement des indemnités de fonctions du maire et des adjoints

Monsieur le Maire rappelle la délibération 16-14 du 03/04/2014 fixant les taux d'indemnités de fonction du Maire et des adjoints et informe l'assemblée d'une note d'information relative aux indemnités des élus

Il y a lieu de procéder à une modification de l'indice de référence (anciennement 1015) et propose de le remplacer par l'indice brut terminal de la fonction publique, le reste de la délibération étant inchangée.

Maire	:	43 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
1 ^{er} Adjoint	:	16.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
2 ^{ème} / 3 ^{ème} et 4 ^{ème} Adjoint	:	11.06 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte la modification de l'indice de référence

11/ Questions diverses

12/ Informations diverses

A/ Remerciements divers

B/ Mr PAGES demande de passer voir le chêne situé chemin du Mourre près de Mr CANAC qui semble malade et dangereux.

Mr FERAUD après vérification sur le cadastre effectuera 2 devis pour son abattage éventuel

La séance est levée à 19 heures 45

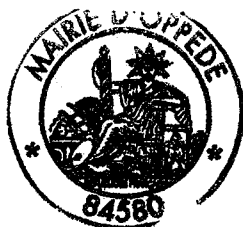
(0 Personne dans la salle)

Vu par Nous, Maire de la Commune d'Oppède pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A OPPEDE, le 06/04/2017

Le Secrétaire de séance
Claude BUHON

Buhon C



Le Maire
Alain DEILLE

Alain Deille